



ODJ – SÉANCE EXTRAORDINAIRE – 9 DÉCEMBRE 2025	But	Responsable
<b>1</b> Mot de bienvenue		
<b>2</b> Signification de l'avis de convocation		
<b>3</b> Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	Cynthia Tardif
<b>4</b> Adoption du budget 2026 pour le TNO	Résolution	Marie-Pier Lapointe
<b>5</b> Adoption du taux de taxes foncières du TNO pour 2026	Résolution	Marie-Pier Lapointe
<b>6</b> Adoption du programme triennal d'immobilisations du TNO pour 2026, 2027 et 2028	Résolution	Marie-Pier Lapointe
<b>7</b> Avis de motion - Règlement 374-2026 - Modifiant le règlement 74-2000 concernant l'établissement d'une tarification pour les coûts d'entretien d'été du chemin Laferté	Prend acte	Alain Coudé
<b>8</b> Période de questions pour les citoyens		
<b>9</b> Levée de la séance	Résolution	

Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière